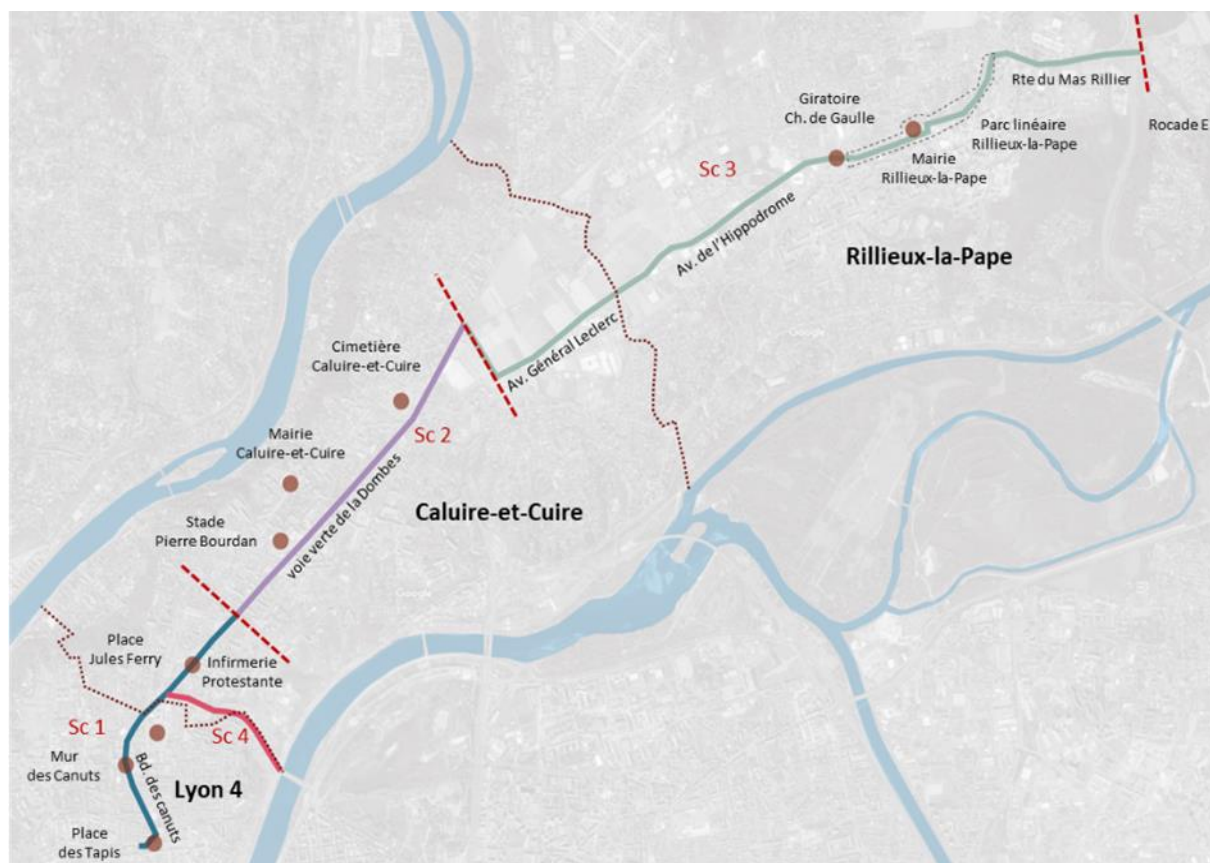


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Voie Lyonnaise 7 Nord : les travaux démarrent cet automne à Rillieux-la-Pape

La Métropole de Lyon a rencontré les communes concernées par la partie Nord de la Voie Lyonnaise 7 (Caluire-et-Cuire, Rillieux-la-Pape, 4^{ème} arrondissement de Lyon) pour leur présenter le bilan de la concertation, les alternatives à la voie verte qui ont été étudiées, les sections qui vont bientôt rentrer en phase chantier et les aménagements qui seront réalisés.

La Voie Lyonnaise 7 (VL7) reliera, dans son secteur Nord, le quartier de la Croix-Rousse dans le 4^{ème} arrondissement lyonnais à Rillieux-la-Pape en traversant Caluire-et-Cuire. La concertation qui s'est déroulée du 27 mars au 28 avril 2023, a été nourrie par la participation de 500 personnes en réunions publiques, 400 contributions et une pétition. Les nombreuses contributions et les propositions alternatives ont nécessité un an d'expertise complémentaire. Le bilan de concertation et les suites à donner seront délibérés au conseil métropolitain du mois de juin 2024. Les travaux commenceront en novembre 2024 pour les sections de Rillieux-la-Pape, Croix-Rousse et de la montée de la boucle.



Les différentes séquences de la Voie Lyonnaise 7 Nord

La montée de la Boucle :

La Voie Lyonnaise 7 traverse le pont Winston Churchill au-dessus du Rhône avant d'emprunter la montée de la Boucle via sa contre-allée dans sa partie basse.

Le principe d'une insertion en vélorue sur la contre-allée a été retenu, permettant de maintenir du stationnement en long à la place du stationnement en épis actuel. Ce profil d'aménagement correspond aux usages de la contre-allée. Une vélorue est un espace de circulation mixte vélos-voitures, accueillant un trafic limité à la desserte locale et sans avoir recours à des aménagements cyclables séparatifs. La sécurisation des cyclistes est assurée par des aménagements permettant une baisse du trafic et une signalétique adaptée.

Cette vélorue rejoindra ensuite la piste bidirectionnelle déjà existante, les potelets actuels seront remplacés par une bordure séparative. Le projet prévoit également d'améliorer la sécurité aux carrefours. Aussi les intersections en haut de la montée avec le boulevard des Canuts et celui à mi-pente avec le passage de la rue du Dr Henri Dor seront sécurisés. Les travaux seront réalisés sur une durée de 3 mois pendant l'été 2025.

Le boulevard des Canuts :

Depuis la montée de la Boucle jusqu'à la station de métro Hénon, l'aménagement cyclable existant se situait sur le trottoir. Cette bande sera effacée afin que le trottoir soit réservé uniquement aux piétons et la Voie Lyonnaise 7 sera aménagée en piste bidirectionnelle sur la chaussée. Les travaux débuteront au début de l'année 2025.



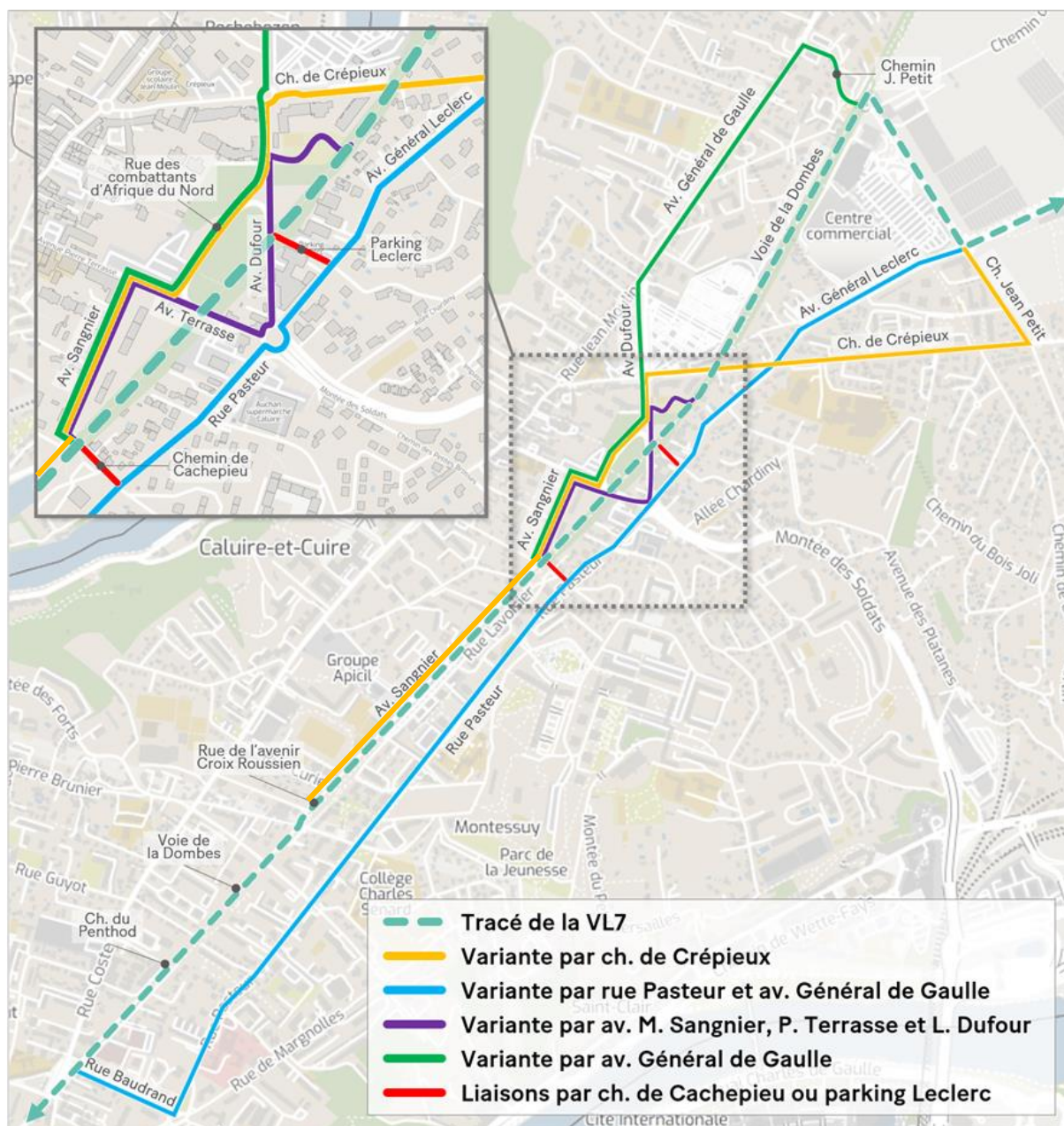
Perspective de la Voie Lyonnaise 7 sur le boulevard des Canuts à Lyon 4^e

Le cœur Croix-Rousse :

La partie du boulevard des Canuts située entre la rue Hénon et la place des Tapis sera aménagée ultérieurement dans le cadre d'un plan cyclable pensé à l'échelle de ce secteur dense qu'est le cœur Croix-Rousse. Il permettra de trouver une solution technique adaptée au passage du mur des Canuts.

Sur la commune de Caluire-et-Cuire :

Le projet initialement présenté prévoyait le passage de la Voie Lyonnaise 7 par la Voie Verte de la Dombes. Cette section est celle qui a reçu le plus grand nombre de contributions indiquant préférer un aménagement de la Voie Lyonnaise 7 sur d'autres voiries. Les participants ont fait plusieurs propositions de tracés alternatifs qui ont été étudiées.



Tracés alternatifs proposés par les contributeurs lors de la concertation

La Métropole de Lyon a donc examiné l'ensemble des alternatives proposées par les participants. Ces études ont été partagées avec les élus de la commune de Caluire-et-Cuire.

- La variante violette n'évite la voie verte que sur une portion réduite de 500 m et continue de l'emprunter ensuite jusqu'au Chemin Petit. Cette variante forme un parcours trop sinueux, peu fonctionnel pour les cyclistes.
- La variante bleue rue Pasteur et avenue Générale Leclerc entraîne la suppression du couloir bus emprunté par la ligne C1 en approche de la place Foch ainsi que celui de la ligne C2 aux abords du centre commercial Auchan. Cette variante pénaliserait le temps de parcours des lignes C1 et C2 quotidiennement fréquentées par 31 000 voyageurs.
- La variante verte sur la rue Dufour et l'avenue de Gaulle implique la suppression de 20 places de stationnement et nécessite la mise à sens unique de l'avenue Général de Gaulle assurant la

liaison nord-sud entre la ville de Caluire et celle de Sathonay impactant trop fortement la circulation automobile sur le secteur.

- **La variante jaune** emprunte toute l'avenue Marc Sangnier puis la rue des combattants d'Afrique du Nord et le chemin de Crépieux jusqu'au Chemin Petit. Lors du comité de pilotage du 28 mai 2024, Ville et Métropole ont convenu qu'il s'agissait de l'alternative à la voie verte la plus réaliste malgré les contraintes foncières qui impliquent la mise à sens unique de l'avenue Marc Sangnier ; ainsi que celle des combattants d'Afrique du Nord.

Afin de pouvoir proposer un fonctionnement global sur le secteur, cette solution, qui permet d'éviter totalement la voie verte, mérite des expertises techniques et foncières supplémentaires. Leurs conclusions seront disponibles avant la fin de l'année 2024.

De Rillieux-la-Pape jusqu'aux portes de Miribel et du Plateau :

Le passage de la VL7 par Rillieux-la-Pape se fera dans la continuité des aménagements existants, depuis l'avenue du général Leclerc en passant par la route du Mas Rillier jusqu'au rond-point proche de l'A46 avec une connexion à Neyron par le chemin de Sermenaz. La VL7 passera par le giratoire Charles de Gaulle dont les aménagements ont été récemment finalisés, et se connectera au futur quartier Ostérode. Ces travaux sont prévus à partir de l'automne 2024.



Perspective de la Voie Lyonnaise 7 sur la Route du Mas Rillier à Rillieux-la-Pape

Fabien BAGNON, Vice-président de la Métropole de Lyon conclut :

« Le tracé de la Voie Lyonnaise 7 est le fruit de plusieurs mois de concertation, prenant en compte les nombreuses demandes et remarques des habitants. Je suis ravi d'avoir partagé avec les élus de Caluire-et-Cuire les études des tracés alternatifs à la Voie Verte. Si des expertises sont encore nécessaires, la proposition par l'avenue Marc Sangnier semble être la piste la plus prometteuse. Comme sur l'ensemble du territoire, la Métropole de Lyon œuvre afin de trouver des solutions avec les élus locaux dans l'intérêt des habitants. La continuité cyclable sera bien assurée depuis le quartier de la Croix-Rousse jusqu'à Rillieux-la-Pape, étendant ainsi le réseau des voies lyonnaises jusqu'à la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau dans le département voisin de l'Ain. »